

Actions pour Limiter les risques de diffusion des espèces Introduites Envahissantes en Méditerranée



PREMIER SIGNALEMENT DU FRELON ASIATIQUE EN CORSE

La destruction d'un nid a eu lieu au mois d'août en Corse du Sud.

A ce stade, l'éradication est encore possible !!

Depuis 2004, de nombreux réseaux de suivi de l'espèce ont été mis en place dans les différentes régions. En Corse, l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), à travers son Observatoire Conservatoire des Invertébrés de Corse (OCIC) et l'AOP Miel de Corse – Mele di Corsica ainsi que l'URGDSAC se sont mobilisés depuis longtemps afin de sensibiliser les apiculteurs et le grand public à rester vigilants quant à l'arrivée possible de cette espèce sur notre territoire insulaire. Un appel à signalement est régulièrement relayé sur les réseaux sociaux afin de maintenir le niveau de vigilance, et des formations et autres actions de sensibilisation ont été régulièrement organisées.



Après de très nombreux signalements erronés, **la première observation avérée a été réalisée mi-août 2024 sur la commune de Bastelicaccia**. L'observation, concernant 1 spécimen unique, a été faite par un apiculteur sur son rucher.

Une visite du rucher organisée très rapidement avec l'apiculteur, l'AOP et l'OEC, a permis d'observer 3 nouveaux spécimens dont 2 ont pu être collectés. Ainsi, nous avons pu confirmer qu'il ne s'agissait pas d'un seul individu isolé importé par accident, mais que l'espèce était bien représentée en Corse par plusieurs individus probablement issus d'un nid local.



Une mission réalisée en urgence a permis de localiser ce nid et le détruire. **L'OEC s'étant dès cette année doté de matériel de télédétection (modèle recommandé par le MNHN) en prévention de l'arrivée de ce frelon en Corse, le 29/08, une équipe composée de membres de l'OEC et de la filière apicole a équipé un frelon d'un émetteur radio.**



Le spécimen porteur de la balise a été localisé à 450m du rucher. Dès le lendemain, le nid a été traité à l'insecticide par les apiculteurs et le SDIS 2A à la nuit tombée, à l'aide d'une nacelle et de combinaisons intégrales. **Une équipe d'apiculteurs chevronnés a ensuite procédé à l'enlèvement du nid. Ce dernier a pu être entièrement extrait de l'arbre sans atteinte à son intégrité et est en cours d'analyse par les entomologistes de l'OEC.**

LES ACTIONS À VENIR

Dans un premier temps, en urgence :

déployer un réseau sentinelle centré sur la filière apicole : surveillance des ruchers combinant observations régulières et mise en place de pièges attractifs. Non sélectifs, ces pièges ne sont pas recommandés sur le long terme car ils piègent également une quantité non négligeable d'insectes non cibles. Ils sont toutefois les seuls dont nous pouvons disposer en urgence, car faciles à fabriquer. Sans nouvelle détection par ce piégeage d'urgence, la Corse aura de bonnes chances de rester indemne de frelon asiatique.

2ème temps :

un réseau sentinelle pérenne sera déployé début 2025, avec des pièges sélectifs plus respectueux de la biodiversité locale.



UNE NOUVELLE ESPÈCE DE "CIGALE" DÉCOUVERTE EN CORSE

Pochazia shantungensis, La Cigale à ailes brunes, repérée en PACA puis en Occitanie en 2022 a été officiellement détectée au mois d'août en Haute-Corse dans le secteur de Vescovato.



Ce ravageur cause directement des dégâts en suçant la sève des plantes (herbacées) ainsi qu'en endommageant les jeunes branches lorsque les femelles insèrent leurs œufs. Il induit aussi indirectement le développement de fumagine sur les feuilles suite à la sécrétion de miellat.

Espèce de cicadelle appartenant à la famille des Ricaniidae :

- adulte de couleur brun foncé
- environ 15 mm de long
- reconnaissable à sa forme aplatie et triangulaire
- tache blanche de forme elliptique sur l'aile antérieure
- œufs recouverts de filaments de cire blanche

[Article complet dans le Bulletin de Santé du Végétal - BSV n°7 du 24 juillet 2024](#)

DÉCOUVERTE D'ISTURGIA DEERRARIA (WALKER, 1861) EN CORSE

(A. Lévêque, D. Morel)

Isturgia deerraria est une géomètre afrotropicale, largement répartie sur une grande partie du continent africain. Son observation dans le sud-ouest de la Corse repousse vers le nord la limite septentrionale de son aire de distribution,

et constitue sa première mention en France métropolitaine.

Après l'Espagne, le Portugal, Malte et l'Italie, la France est donc le cinquième pays européen où la présence d'*Isturgia deerraria* a été décelée...



La chenille se développe aux dépens de Fabacées arbustives parmi lesquelles le Mimosa odorant (*Vachellia karroo*), le Mimosa de Farnèse (*Vachellia farnesiana*) et le Mimosa de Mearns (*Acacia mearnsii*), trois espèces présentes en Corse.

S'agit-il d'une introduction accidentelle via la plantation de Mimosas, d'un individu erratique isolé, ou faisant partie d'une vague migratoire plus importante ?

Cette géomètre s'observe plus facilement à l'automne, où des pics de population sont possibles.

Ouvrez l'œil et n'hésitez pas à nous transmettre des photos pour identification ! (ocic@oec.fr)

[Article complet dans la revue Alexanor](#)

POLYNÉSIE FRANÇAISE <<<

BILAN DES 8 ANNÉES DE LUTTE CONTRE LA PETITE FOURMI DE FEU POUR PRÉSERVER LE MONARQUE DE TAHITI

Détectée pour la première fois à Tahiti en 1990 puis en 2009 à l'entrée de la vallée de Papuehue, la Petite fourmi de feu (*Wasmannia auropunctata*), originaire d'Amérique du Sud, est devenue l'une des principales menaces pour la survie du Monarque de Tahiti (*Pomarea nigra*), un passereau endémique de l'île.



Pour en savoir plus

Depuis 2016 l'association SOP-Manu entreprend des mesures d'éradication de cette fourmi exotique pour préserver le Monarque mais aussi les populations humaines impactées, les nuisances de cette espèce étant également d'ordres économiques et sanitaires.



Différents stades de développement du charançon © LE BELLEC. F - CIRAD

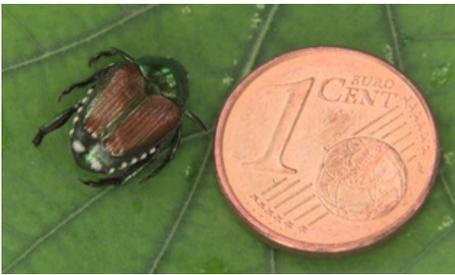
>>> APPEL À VIGILANCE : LE CHARANÇON DU NOYAU DE LA MANGUE

Bien qu'absent en Corse, ce ravageur peut se retrouver dans certaines mangues achetées dans le commerce. Il est inscrit sur les listes des organismes de quarantaine de nombreux pays producteurs de mangues qui en sont exempts, car il provoque une baisse de germination du noyau de mangue infesté, occasionnant de forts préjudices aux producteurs.

Symptômes : en cas de très nombreuses pontes, l'aspect extérieur du fruit peut être endommagé et marqué par des taches brun rougeâtre au niveau des piqures de ponte. Des sécrétions dures semblent couler de ces zones.

- coléoptère de forme ovale avec une tête allongée formant un museau
- couleur grise à marron foncée avec des tâches plus claires
- taille : environ 1 cm

Article complet dans le Bulletin de Santé du Végétal - BSV n°7 du 24 juillet 2024



LE SCARABÉE ASIATIQUE SIGNALÉ À LA FRONTIÈRE FRANÇAISE : UN PLAN D'URGENCE EST MIS EN PLACE

Reconnaissable à l'alignement de petits points blancs sur les côtés.

Les larves de cet insecte ravageur s'attaquent aux racines du gazon, à celles du maïs.

Les adultes raffolent des feuilles des arbres fruitiers et de la vigne.

Popillia japonica été repéré début juillet 2024 à Bâle en Suisse, à la frontière avec la France.

Pour éviter la propagation du ravageur, une zone tampon de cinq kilomètres a été établie autour du foyer côté français avec une pose de pièges tous les kilomètres.

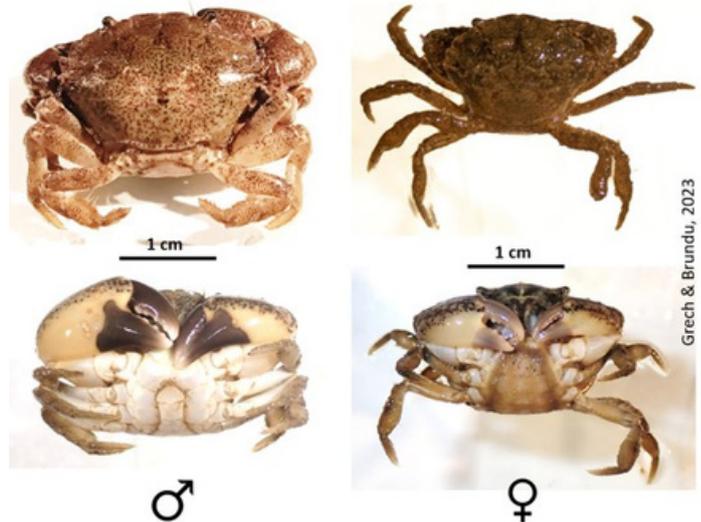
Article à retrouver sur le site de France 3 Grand-Est



DYSPANOPEUS SAYI, UNE NOUVELLE ESPÈCE INTRODUITE DANS L'OUEST DE LA SARDAIGNE

Ce petit crabe d'origine atlantique (*Dyspanopeus sayi*) a été identifié après avoir échoué le long des rives de la lagune de Santa Giusta en Sardaigne, au printemps 2024 (nombre important de spécimens).

Bien que sa découverte sur la côte ouest de la Sardaigne soit nouvelle, *D. sayi* a déjà été signalé dans le passé en Méditerranée (le premier signalement pour le bassin interne remonte à 1993, plus précisément dans l'Adriatique (Frogliola & Speranza, 1993) puis dans d'autres zones des mers Tyrrhénienne et Ionienne et d'autres lagons (Crocetta *et al.* 2012, Schubart *et al.* 2012, Cilenti *et al.* 2014, Aubert & Sauriau 2015, Cabiddu *et al.* 2020).



L'espèce peut avoir été introduite accidentellement lors de l'importation de bivalves à des fins d'aquaculture et représente un risque potentiel pour la reproduction de ces organismes car elle est décrite comme un prédateur vorace de moules et d'autres espèces de bivalves maintenant introduites dans nos eaux (par ex. *Musculista senhousia*), pouvant présenter un caractère invasif.

[Retrouvez l'article complet de Daniele Grech et Gianni Brundu](#)



UTILISER LA SCIENCE CITOYENNE AVEC LES ESPÈCES EXOTIQUES : UN GUIDE PRATIQUE POUR LES INITIATEURS DE PROJETS

Un guide décrivant les bonnes pratiques à suivre lors de l'élaboration et de la mise en place de projets de sciences citoyennes (ou sciences participatives) sur les espèces exotiques envahissantes vient d'être publié en 23 langues différentes, dont le français.

Le guide offre des conseils présentés comme essentiels pour impliquer le public cible, planifier et concevoir les projets, gérer les données, effectuer des analyses et évaluer les résultats.

Il est destiné aux travailleurs d'ONG, chercheurs, décideurs politiques, groupes de volontaires, employés d'agences gouvernementales, gestionnaires de projets, gestionnaires d'espèces envahissantes, enseignants et grand public.



[Accédez au guide dans les différentes langues](#)



PARUTION DU BULLETIN ANNUEL D'INFORMATION 2024 CRABE BLEU (*CALLINECTES SAPIDUS*)

Bulletin d'information 2024
CRABE BLEU
(*Callinectes sapidus*)



Ce troisième bulletin annuel dédié à cette espèce exotique envahissante propose un tour d'horizon des actions actuellement menées en Méditerranée française pour faire face à sa propagation dans les milieux lagunaires et côtiers.

Il témoigne de l'importante dynamique impulsée au niveau interrégional pour mieux comprendre la biologie et l'écologie de cette espèce, la détecter dans son environnement de manière précoce ou au travers d'observations, partager les connaissances acquises, sensibiliser les acteurs concernés et proposer des moyens de gestion adaptés, de la capture à sa consommation.

Ces actualités 2024 sont ainsi le reflet de l'action coordonnée et adaptative de l'ensemble des acteurs impliqués, pour contrôler l'espèce et limiter son impact environnemental et sur les activités de pêche et de conchyliculture.

[Consulter le bulletin](#)

L'Office de l'Environnement de la Corse dans le cadre de ses missions, coordination du Groupe de Travail *Callinectes sapidus* région Corse, et plus particulièrement au sein du sous-groupe « façade Méditerranéenne », co-organise avec le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, les DREAL des 3 régions (Occitanie, PACA et Corse) et l'Office Français de la Biodiversité, une conférence interrégionale annuellement.

Cette année, la 3e conférence interrégionale est prévue en Corse en format hybride (présentiel à Bastia et en distanciel).

Elle sera proposée sur 2 jours consécutifs, les 21 et 22 novembre 2024.

- le 21 novembre sera dédié aux conférences et table-ronde, afin de présenter l'avancée des connaissances à l'échelle des 3 régions
- le 22 novembre, une journée de terrain sera organisée afin d'aller à la rencontre des gestionnaires d'espaces protégés et des pêcheurs professionnels.

Cette 3ème conférence invite, comme les années précédentes, les acteurs de la gestion des territoires littoraux (côtiers, lagunes), de la recherche, de la pêche, de la sensibilisation citoyenne et les institutionnels, à l'échelle de la façade méditerranéenne.



Inscription - 3e conférence interrégionale crabe bleu - 21-22 novembre 2024, Bastia (Corse)

[Accédez au formulaire d'inscription](#)

[Date limite : 28 octobre 2024](#)

Chef de file



Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica Office de l'Environnement de la Corse

14, Avenue Jean Nicoli
20250 Corte
Tél : +33 4 95 48 11 77
email : ocic@oec.fr

Liens utiles



ALIEM

<https://www.aliem-network.eu/>

Programme ITALIE-FRANCE MARITIME

interreg-maritime.eu

Centre de Ressources EEE

especes-exotiques-envahissantes

INPN EEE

inpn.mnhn/especes-exotiques-envahissantes

